



***pour une planète vivante\****

## **Après Copenhague, vers un véritable accord sur le changement climatique Analyse du processus par le WWF - 15 janvier 2010**

Les négociations des Nations Unies sur le changement climatique de Copenhague ont abouti à trois résultats principaux:

- des drafts détaillés de textes de négociation sous les deux groupes de travail ad-hoc,
- un mandat pour continuer les négociations dans ces groupes pour un an,
- une déclaration politique baptisée « L'Accord de Copenhague » (voire l'annexe 1 pour un aperçu).

L'accord ne correspond pas à l'accord équitable, ambitieux et contraignant qui est requis et que des millions de personnes dans le monde ont réclamé pour éviter un changement climatique dangereux. Cependant, si les gouvernements s'appuient sur les bons aspects de cet accord et continuent vers de meilleures négociations, il pourrait être une des étapes vers un accord satisfaisant. Alors que chaque année de retard aura des fortes répercussions humaines, écologiques et économiques, il est essentiel de négocier un accord qui garantira la survie des nations, communautés, espèces et habitats.

Nos attentes -et la nécessité pour la planète- d'un accord équitable, ambitieux et juridiquement contraignant n'ont pas changé ; au contraire, il n'a jamais été si urgent d'y répondre. Les éléments essentiels d'un tel accord sont : un pic des émissions mondiales avant 2017, la limitation du réchauffement bien en dessous du seuil des deux degrés par rapport aux niveaux préindustriels avec, une stabilisation sur le long terme à 1, 5 degrés, et un soutien à l'adaptation aux impacts du changement climatique.

Comme première étape dans l'établissement d'un climat de confiance dans les négociations, le WWF recommande que, d'ici 2010, chaque pays, à l'exception des Pays les Moins Avancés et des Petits Etats Insulaires en Développement, soumette ses actions et objectifs d'atténuation les plus ambitieux, au regard de leur situation, dans les appendices de l'Accord de Copenhague. Le secrétariat de la CCNUCC devrait être habilité à effectuer des évaluations techniques des objectifs et analyser leur compatibilité avec la limite des deux degrés. Cela devrait être fait à temps pour pouvoir être pris en compte dans les négociations des groupes de travail ad-hoc, pour orienter la redéfinition des objectifs en cohérence avec les limites nécessaires indiquées par la science.

L'accord donne un mandat pour de nouvelles actions et instruments, notamment pour un nouveau fond pour l'adaptation et l'atténuation dans les pays en développement, un groupe de haut niveau qui réfléchira sur la finance, les efforts pour combattre la déforestation et favoriser la coopération technologique. Transformer ces ambitions en actions réelles devrait être une priorité, et aidera à reconstruire la confiance nécessaire aux prochaines négociations dans le cadre de la CCNUCC.

Plusieurs hommes politiques et commentateurs ont choisi de se focaliser sur le processus CCNUCC lui-même pour expliquer la faiblesse du résultat du processus de Copenhague. Pour eux, la complexité politique et technique des questions à résoudre ne permet pas qu'elles soient résolues dans le cadre de ce forum trop lourd et gouverné par le principe d'unanimité. Ceci dit, les deux dernières années ont vu un nombre sans précédent de réunions de ministres et de chefs d'Etat, notamment de nombreuses réunions bilatérales, G8, G20, Greenland Dialogue et Assemblée Générale des Nations Unies sans que celles-ci ne parviennent davantage à résoudre les questions du changement climatique.

L'échec ne vient pas simplement du processus CCNUCC lui-même, mais bien d'un manque de volonté d'utiliser toute les opportunités pour déboucher sur de réels progrès.

Espérons que l'accord de Copenhague initie un processus de transparence au sujet des ambitions et d'une mise en œuvre effective qui permettra de dépasser certains blocages politiques. Les pays devraient alors s'attacher à maximiser les résultats de chacun de ces forums de négociations, tout en investissant la CCNUCC d'une autorité renouvelée pour parvenir à un véritable accord.

Les négociations dans les AWG-LCA et AWG-KP ont débouché sur des drafts qui seront à nouveau présentés comme base des prochaines négociations en 2010. Les drafts actuels contiennent encore de nombreux crochets, mais, pour la plupart des sujets, ils comprennent les options nécessaires à la création d'un accord efficace. Le texte de base présenté par le président du AWG-LCA, ainsi que d'autres textes sur des questions spécifiques constituent une bonne base pour les négociations de cette année, qui pourront être complétés par les points de l'Accord de Copenhague pour lesquels des progrès auront été obtenus.

Les dirigeants politiques doivent assumer la pleine responsabilité du succès des futures négociations ; ils doivent donner à leurs négociateurs des mandats forts et innovants pour garantir que les questions sensibles qui n'ont pas trouvé d'issue jusqu'ici soient résolues. Ils doivent également s'engager à tout faire pour éviter un nouvel échec.

En conclusion, le processus qui devrait mener à un véritable accord implique les trois étapes suivantes :

- 1. Les pays devraient compléter les appendices de l'Accord par des actions et des objectifs ambitieux, et ce faisant, expliquer en quoi ils sont compatibles avec une forte probabilité de rester bien en dessous de deux degrés de réchauffement mondial par rapport aux températures préindustrielles.**
- 2. Les parties doivent prendre des actions immédiates pour démontrer le sérieux des résultats de l'Accord en rendant rapidement opérationnels les fonds, les mécanismes et les lignes directrices internationales concernant le suivi, la notification et la vérification.**
- 3. Le Mexique, en tant que pays d'accueil de la COP 16, le secrétariat de la CCNUCC et toutes les parties doivent rapidement établir un programme de travail, et un calendrier des prochaines sessions de négociations pour 2010 sous la CCNUCC.** Cela comprendra l'établissement de dates limites intermédiaires pour trouver des accords sur les questions clef telles que la forme légale du résultat. D'autres forums et configurations devraient être utilisées là où cela s'avère cohérent pour favoriser des avancées qui soient intégrées dans la CCNUCC.

Personne ne peut se satisfaire de l'Accord de Copenhague dans son état actuel. Celui-ci n'a d'intérêt que s'il contribue à définir une voie qui remplit le fossé entre la situation actuelle et un accord accompagné d'une série d'actions mises en œuvre qui soient assez forts pour prévenir un changement climatique mondial anthropique dangereux. Malgré un processus exténuant et décevant qui a culminé à Copenhague, l'heure n'est pas au repos. Chaque année de retard provoque un dommage réel et permanent à l'environnement, aux sociétés et aux économies. Aucun décalage entre nos actions et la réponse véritablement adéquate ne peut être accepté.

## **Analyse de l'Accord de Copenhague par le WWF**

L'Accord de Copenhague est un accord politique incomplet, qui est, en soit, trop faible pour répondre de manière appropriée au changement climatique. L'accord engage peu les pays du monde à agir et limiter les impacts du changement climatique pour assurer la survie des populations, communautés et nations, espèces habitats et écosystèmes.

L'Accord a un statut et une légitimité juridique et politique très incertains dans le contexte des négociations CCNUCC. Il a été très largement décrié comme inadéquat et en effet, nombreux sont les pays l'ayant avalisé qui ont également exprimé leur déception, des réserves et des regrets à son égard.

Cependant, l'Accord de Copenhague représente un progrès dans certains domaines difficiles et cruciaux. Ces domaines sont les suivants:

1. Transparence des actions d'atténuations des pays en développement grâce à des mesures domestiques, du reporting et des vérifications tous les deux ans selon des lignes directrices clairement définies ;
2. Transparence du soutien financier international en faveur des pays en développement pour lutter contre le changement climatique ;
3. Référence à l'objectif de limiter la hausse mondiale des températures en dessous des deux degrés (bien qu'il manque une base de comparaison, c'est-à-dire en dessous des niveaux préindustriels).

L'accord mentionne une série de nouvelles actions et instruments qui seront établis ou fournis :

- Un mécanisme comprenant REDD-Plus, pour permettre la mobilisation des ressources financières issues des pays développés ;
- Des ressources nouvelles et additionnelles de la part des pays partie développés, comprenant la foresterie et les investissements par le biais d'institutions internationales, à hauteur de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012 et 100 milliards d'ici 2020 ;
- Un Groupe de Haut Niveau sous la supervision de- et responsable devant la Conférences des Parties pour étudier la contribution de potentielles sources de recettes, notamment les sources de financement alternatives pour atteindre ces objectifs ;
- Un mécanisme technologique pour accélérer le transfert et le développement des technologies en soutien aux actions sur l'adaptation et l'atténuation ;
- La création d'un Fond Vert pour le Climat de Copenhague ;
- Des lignes directrices pour le MRV international adoptées par la COP ;
- Dans ces domaines pour lesquels il représente un progrès, l'accord peut informer et donner des orientations politiques pour les négociations à venir sous la Convention et le Protocole de Kyoto qui mèneront à un accord légalement contraignant. A lui seul, l'accord est loin de correspondre à ce qui est nécessaire, c'est pourquoi il est essentiel que les parties l'utilisent comme un instrument pour obtenir un accord plus complet et ambitieux dans l'année 2010.